



Communiqué de presse
Carhaix, vendredi 24 avril 2020

29e ÉDITION DES VIEILLES CHARRUES : REPORT DES BILLETS ET REMBOURSEMENT

Le 15 avril dernier, c'est le cœur gros que l'équipe des Vieilles Charrues annonçait le report de la 29e édition du 15 au 18 juillet 2021, en raison de l'actuelle situation sanitaire. Elle retravaille d'ores et déjà sur la programmation afin de pouvoir accueillir en 2021 le maximum d'artistes initialement programmés cette année. Tous les billets achetés pour la 29e édition seront valables en 2021. Les festivalier·e·s qui le souhaitent pourront également se faire rembourser.

L'équipe s'affaire déjà à faire revenir en 2021 le maximum d'artistes initialement annoncés cette année. À l'annonce de la nouvelle programmation, prévue cet automne, chaque festivalier·e recevra un mail sur l'adresse mail renseignée lors de son achat. Il/elle aura le choix entre un report de son billet de 2020 à 2021 ou une demande de remboursement.

Billets achetés pour le concert de Céline Dion jeudi 16 juillet

Nous faisons tout notre possible pour reporter ce concert au jeudi 15 juillet 2021. Le cas échéant, les festivalier·e·s pourront bien entendu garder leur billet (ou se faire rembourser si ils/elles ne peuvent pas venir). Si malheureusement un report était impossible, le remboursement sera automatique. Un mail contenant toutes les informations utiles sera envoyé dès que nous aurons davantage de nouvelles à ce sujet.

Possibilité de demande de remboursements dès le 29 avril.

Certain·e·s festivalier·e·s sont malheureusement sûr·e·s de ne pas pouvoir se rendre au festival en 2021. Ils/elles pourront demander le remboursement de leur(s) billet(s) à partir du **29 avril à midi** sur notre site internet. Attention, nous proposerons deux formulaires distincts : le premier concerne les personnes ayant acheté leur(s) billet(s) sur notre site internet, le second s'adresse à tous les autres (achat dans les points de vente officiels ou directement auprès du service billetterie du festival).

Les virements seront effectués **entre le 13 mai et le 30 juin**.

Pour cette première vague, les demandes de remboursements sont possibles jusqu'au 13 mai à midi.

Attention ! Il n'est pas possible de scinder les remboursements au sein d'une même transaction (impossible de se faire rembourser seulement deux pass 3J sur trois achetés initialement par exemple).

Cas particulier : achat dans un point de vente officiel et demande de remboursement

Les points de vente : Dialogues Brest, Dialogues Morlaix, Office de tourisme de Lesneven, Coop Breizh, Maison de la presse Rostrenen, Maison de la Presse Châteaulin, Bureau des Vieilles Charrues.

Inutile de se déplacer ou de contacter son point de vente, il faudra impérativement faire sa demande en ligne du 29 avril à midi au 13 mai à midi.

Pour plus d'informations : www.vieillescharrues.asso.fr/remboursement

Contact presse :

Claire Malard
presse@vieillescharrues.asso.fr

Retrouvez tous les communiqués, dossiers de presse et visuels du festival sur l'espace presse du site du festival (<https://www.vieillescharrues.asso.fr/presse/>)